

## Choisir son avenir professionnel

**Public** : Militants ayant une responsabilité syndicale en entreprise et ayant déjà suivi la FIME

**Durée du module** : 3 jours à raison de 7h/J

**Objectif de la formation** :

Connaitre le **cadre** de la formation professionnelle continue (FPC), ses grands **principes** et ses **enjeux**

Savoir se référer aux **textes** et aux **dispositifs** en vigueur.

Pouvoir apporter un **conseil de 1<sup>er</sup> niveau** pour construire un parcours de formation personnalisé, en **mobilisant et articulant les dispositifs adéquats**

**Méthodes pédagogiques** : exposé, participation active des stagiaires, questionnement, cas pratiques, jeux de rôles...

### 1er jour **total 61 diapos**

**Accueil des participants, recueil des attentes, rappels des objectifs de la formation**

**Séquence 1 : Cadre de la Formation Professionnelle Continue (FPC), ses grands principes et enjeux 16 diapos**

Etre capable de situer la formation professionnelle dans son contexte

Savoir se référer aux textes en vigueur, avec un focus sur la loi 5 septembre 2018 « choisir son avenir professionnel » et ses suites

**Séquence 2 : Gouvernance et principaux acteurs de la FPC 13 diapos**

Appréhender les flux financiers comme leviers d'orientation de la FPC

Être capable de se situer dans le paysage institutionnel de la FPC et découvrir les interactions entre les divers acteurs

**Séquence 3 : Dispositifs d'identification des besoins de formation pour faire émerger un besoin 32 diapos**

Connaitre ses droits en termes d'entretien professionnel, de conseil en évolution professionnelle (CEP) et de bilan de compétence (BC)

Être capable de recourir aux dispositifs adéquats, les articuler pour faire émerger un besoin de formation personnalisé

### 2ème jour **total 78 diapos**

**Séquence 4 : Les dispositifs à mobiliser à l'initiative du salarié : le compte des comptes et ses composantes 39 diapos**

Connaitre les principaux dispositifs à la main du salarié: compte personnel d'activité (CPA), compte personnel de formation (CPF), compte d'engagement citoyen (CEC), compte professionnel de prévention (C2P), compte de transition professionnelle

Savoir identifier les formations éligibles (RNCP et RSCH), de celles qui ne sont pas éligibles

Être capable d'articuler et conseiller le(s) dispositifs adéquats au sein de l'entreprise

**Séquence 5 : L'outil de pilotage de l'employeur : le plan de développement des compétences et les interactions avec les représentants du personnel 39 diapos**

Etre capable d'analyser un plan de développement des compétences au regard de la stratégie de l'entreprise, de divers paramètres conjoncturels et des aspirations des salariés

Se démarquer comme partenaire social CFTC, force de proposition

### 3ème jour

**Séquence 6 les transitions collectives TRANSCO : former plutôt que licencier**

Connaitre les spécificités de Transco et pouvoir y recourir le cas échéant

**Séquence 7 : La reconnaissance des compétences**

Connaitre le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la certification spécifique aux compétences des représentants du personnel

**Séquence 8 : Cas pratique des acquis de cette formation**

Analyser des projets de formation et conseiller les dispositifs appropriés

Partager le plan d'action individuel du projet de progression

*SYNTHESE, EVALUATION, CLOTURE DU STAGE*